Projet pédagogique

de la crèche Petit à Petit

Huy

Table des matières

Présentation 4
L'ASBL « Petit à Petit » 4
L'organisation de l'ASBL 4
Transmission des informations 5
Modalités pratiques de l'accueil 5
Avant la période de familiarisation 5
Dans les 2 mois qui suivent l'entrée de votre enfant 5
Horaires d'ouverture 6
Sécurité et confidentialité 6
Projet pédagogique 7
L'enfant, cet être au premier plan de notre crèche 7
La familiarisation 7
Les étapes de la familiarisation : 8
L'accueil 8
Les temps de jeu : 9
La motricité libre 10
Les repas 10
La relation 10
Organisation des repas 10
Lait et allaitement 11
Diversification alimentaire 11
Menus 11
Régime et allergies 11
Aide à la séparation et sécurité affective 12
Le sommeil 12
Les puéricultrices 13
La communication 13
Santé de l'enfant 14
L'apprentissage de la propreté 15
L'entrée à l'école 15

Présentation

L'ASBL « Petit à Petit »

L'ASBL Crèche Petit à Petit existe depuis 1998.

Elle regroupe actuellement trois structures de crèche, deux accueils extrascolaires et une école de devoirs :

- **Crèche Petit à Petit « Rive Droite »** située rue Saint-Domitien,2 à Huy qui accueille 48 enfants
- **Crèche Petit à Petit « Tihange »** située rue de la Paix,4 à Tihange qui accueille 48 enfants
- **Crèche Petit à Petit « Rive Gauche »** située rue du Vieux Pont,2 à Huy qui accueille 36 enfants
- **La Maison de l'Enfant** (accueil extrascolaire et école de devoirs) située sur le site de l'école d'Outremeuse accueille vos enfants de 2,5 à 14 ans en période scolaire et en période non scolaire pour des stages
- **La Maison de l'Enfant** située à l'école de Huy sud accueille les enfants du maternel en période scolaire

L'organisation de l'ASBL

L'ASBL est gérée par un Organe d'Administration qui a confié la gestion journalière de l'ASBL à la Direction générale.

Chaque structure a un responsable qui gère le fonctionnement de celle-ci. Dans les structures de 48 lits, un personnel PMS soutient le responsable dans ses tâches quotidiennes. Ensemble, ils veillent à un accueil de qualité conforme aux prescrits de l'ONE, organisme qui nous subventionne. Ils veillent à la santé, la sécurité physique et affective de votre enfant.

L'ASBL a également une cellule administrative composée d'une adjointe à la direction et gestionnaire des ressources humaines, d'une secrétaire de direction et d'une employée administrative.

Nous avons également la chance d'avoir une psychopédagogue à mi-temps pour les trois sites de crèche. Elle se rend une fois par semaine dans chaque structure. Elle soutient les équipes, travaille au bien-être des enfants, à leur épanouissement au sein de la crèche. Elle vient également en soutien pour l'accueil d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Les puéricultrices, quant à elles, accueillent et accompagnent votre enfant chaque jour et une collègue dite « volante » se charge de leur venir en aide en fonction des situations. Nous veillons à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié. Les puéricultrices participent à un processus de formation continue afin de répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du type d'accueil organisé.

Nos fées du logis se chargent de l'entretien de la crèche et de l'aide à la finalisation des repas. Nous favorisons les relations avec les collectivités et associations locales.

Transmission des informations

Pour toute information relative à votre relevé de compte, attestations fiscales, ou modification de votre dossier administratif, veuillez contacter le 085/23.03.03 ou l'adresse info@petitapetit.group

Pour la transmission de contrats horaires, certificats médicaux ou autre information médicale ou nécessaire à l'accueil de votre enfant, veuillez contacter directement le site sur lequel votre enfant est accueilli.

- Rive droite : rivedroite@petitapetit.group ou 085/82.84.28
- Rive gauche : rivegauche@petitapetit.group ou 085/24.06.23
- Tihange : tihange@petitapetit.group ou 085/51.23.83

Modalités pratiques de l'accueil

Avant la période de familiarisation

- Compléter le certificat d'entrée médical de votre enfant : ce document est strictement nécessaire pour que nous puissions accueillir votre enfant.

- Compléter le contrat d'accueil : la fiche signalétique de l'enfant, les personnes autorisées à reprendre votre enfant, horaire d'accueil, engagement contractuel, …

Dans les 2 mois qui suivent l'entrée de votre enfant

- Compléter le dossier de participation financière : ces documents sont nécessaires tant pour la gestion des factures que pour la délivrance des attestations fiscales vous permettant de déduire les frais de garde.

- La participation financière est calculée sur la base des revenus mensuels des parents. Une indexation des barèmes a lieu chaque année et nous vous demandons de transmettre tout document utile en cas de modification de votre situation.

Horaires d'ouverture

La crèche est ouverte de 7h à 18h30. Sur demande et via le contrat horaire rendu mensuellement, nous pouvons accueillir votre enfant dès 6h30. Nous insistons sur l'importance du contrat horaire. En effet, celui-ci nous permet de prévoir le personnel en suffisance pour la sécurité de vos enfants et également de commander les repas.

Afin de permettre aux enfants de profiter de moments sans va-et-vient risquant de perturber leur journée et de permettre aux puéricultrices de ne pas être dans l'attente de l'arrivée d'un enfant, il est demandé aux parents d'arriver avant 9h30 et de ne pas quitter la crèche avant 12h.

Pour le retour, nous vous demanderons d'arriver 15 minutes avant l'heure de fermeture pour permettre à la puéricultrice de prendre le temps de communiquer au sujet de la journée de votre enfant.

Sécurité et confidentialité

Afin de veiller à la sécurité de vos enfants et de l'équipe, aucune personne ne peut entrer dans la crèche sans autorisation.

A la Rive gauche et à la Rive droite, un badge vous sera fourni lors de l'entrée de votre enfant contre une caution de 10 euros. En cas de perte du badge, elle ne vous sera pas remboursée. A Tihange, nous vous demanderons de sonner pour entrer.

Nous vous demanderons de ne laisser entrer personne à votre suite lorsque la porte est ouverte.

Lorsque vous déposerez ou reprendrez votre enfant, nous vous demanderons d'attendre à l'extérieur du service si un autre parent discute déjà avec l'équipe. Cela leur permet de transmettre les informations importantes dans le calme et la sérénité.

Projet pédagogique

L'enfant, cet être au premier plan de notre crèche

Pour nous, professionnelles de la petite enfance, il est essentiel que dans ce nouvel espace de vie qu'est la crèche, chaque enfant se sente bien et se développe à son rythme sur le plan corporel, psychomoteur, affectif, social, intellectuel et langagier.

Pour que votre enfant s'épanouisse et se développe pas à pas, nous nous adaptons toujours à ses besoins en prenant en compte un ensemble de paramètres qui lui permettront de se sentir en sécurité, écouté et entendu. Nous sommes attentifs à ce que l'environnement, les jeux ainsi que les relations soient sécurisants. Nous évitons toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socioéconomique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des membres du personnel.

Il est de notre devoir de s'assurer que votre enfant se sente à l'aise avec nous et ce, dès le début. C'est pourquoi nous mettons en place un système de familiarisation pour que votre enfant s'adapte à entrer bientôt chez nous. Nous vous accompagnons, enfant et parents vers cette transition maison/crèche en collaborant et créant ensemble un lien de confiance.

La familiarisation

A la crèche, votre enfant vivra une nouvelle expérience, il est donc important de travailler ensemble à ce qui fera le lien et repère entre la maison et la crèche.

Cette étape permet à votre bébé de se familiariser avec ces nouveaux lieux, ces nouvelles têtes, les bruits, les odeurs, … C'est au cours de la familiarisation que la relation avec les parents commencera à se créer, les échanges seront nombreux. D'une part, les parents pourront déposer leurs craintes, leurs attentes et leurs envies, et l'équipe pourra expliquer les pratiques pédagogiques mises en place et leur sens.

Cette étape est essentielle et obligatoire. Dix rencontres sont prévues sur une durée de 3 semaines. Une puéricultrice ou un puériculteur accompagnera votre enfant dans sa familiarisation et sera le lien vers les autres enfants et les autres membres de l'équipe. Si votre enfant a besoin de plus de temps, nous nous adapterons à cela.

Les étapes de la familiarisation :

1ère familiarisation : Suite à l'inscription de votre enfant, la responsable prendra contact avec vous afin de fixer un entretien pour discuter du fonctionnement de la crèche.

2ème familiarisation : Entretien avec les parents et la responsable (1er contact).

Avec le parent :

3ème familiarisation : Dans le service de votre enfant, l'équipe vous accueille et vous explique son fonctionnement *(+/- 45 min)*.

4ème familiarisation : L'équipe prend connaissance de ses habitudes *(+/- 45min)*.

5ème familiarisation : Vous donnez à votre enfant son premier repas à la crèche et vous passez un petit moment ensemble dans le service *(+/-1h)*.

Sans le parent :

6ème familiarisation : Pour la 1ère fois, vous déposez votre enfant à la crèche pour avoir un moment de jeu dans le service *(+/- 45 min)*.

7ème familiarisation : Vous déposez votre enfant à la crèche pour un moment de jeu et de repas : *(+/- 1h30)*.

8ème familiarisation : Moment de jeu, de repas et de sieste : *(+/- 3h)*.

9ème familiarisation : Moment de jeu, de repas et de sieste : *(+/- 4h00)*.

10ème familiarisation : Moment de jeu, de repas et de sieste (durée variable s'approchant du futur horaire).

Des familiarisations sont également effectuées lors de chaque passage d'une section à une autre. Celles-ci sont détaillées dans le fascicule « Mon séjour à la crèche ».

L'accueil

Un rassemblement dans le service des moyens est organisé jusque 7h30. Selon le site, le rassemblement regroupe toutes les sections ou uniquement les moyens et les grands. Ensuite, chaque groupe retrouve son service habituel.

Des coussins à langer sont à disposition pour déshabiller votre enfant et le mettre à l'aise. Nous vous demandons de lui mettre un body ou une tenue légère afin de lui permettre d'être libre de ses mouvements. Chaque enfant dispose d'un espace de rangement pour ses affaires.

Les temps de jeu :

Le jeu est primordial dans le développement de votre enfant. Les jeux mis à leur disposition sont adaptés en fonction de leur âge, leur développement et leurs goûts. Leur utilisation est libre et permet à votre enfant d'évoluer, d'explorer à son rythme.

Chaque service est aménagé pour répondre aux différents besoins de votre enfant. Ceux-ci sont constitués par zone de jeux :

- Modules ou mousses de motricité pour expérimenter, se découvrir, développer ses compétences motrices.
- Un coin doux avec un espace lecture pour se reposer, se rassurer et trouver du calme et du réconfort.
- En fonction de l'âge des enfants, des espaces de jeux délimités permettant l'exploration de jeux de manipulation, de construction, d'imitation, …

La puéricultrice a un rôle important dans le jeu de l'enfant. Grâce à ses observations, elle alimente la proposition de jeux en fonction des besoins et du nombre d'enfants dans son service. Elle laisse les enfants jouer librement et sait quand elle peut intervenir pour changer les jeux, les ré-aménager dans la pièce pour structurer l'espace ou tout simplement pour répondre à la sollicitation d'un enfant.

Des activités non-dirigées sont parfois proposées par les puéricultrices pour offrir aux enfants la possibilité d'éveiller leur créativité. Par activité, nous entendons une activité libre sans attente de résultat. Notre objectif étant qu'ils puissent bénéficier de plusieurs propositions ludiques et variées pour ainsi étoffer leur panel de compétences. L'enfant a le choix d'y participer ou non en fonction de son envie.

Nous avons la chance de bénéficier d'un espace extérieur. La plupart du temps, nous sortons pour profiter des joies du grand air. Il est donc important que les enfants des services moyens et grands soient équipés de vêtements adaptés aux différentes saisons. Avec ces sorties à l'extérieur, nous souhaitons répondre aux différents besoins moteurs des enfants mais aussi à leurs besoins de découverte, d'exploration. Aller dehors, c'est aussi développer sa curiosité et sa créativité car cet environnement permet à votre enfant de laisser place à l'imaginaire, de s'épanouir librement tout en créant une riche expérience ludique.

La motricité libre

Dans le service des bébés, plusieurs espaces sont délimités à l'aide de tapis au sol. Ces tapis sont adaptés pour que votre enfant soit installé confortablement tout en ayant la possibilité de se mouvoir librement. Un bébé n'est jamais installé dans une position qu'il ne maitrise pas par lui-même. De cette manière, il joue beaucoup mieux, acquiert des mouvements souples et harmonieux, son équilibre est sûr. Quelques petits jeux de préhension faciles sont disposés à proximité des bébés.

Libre de ses mouvements, dans une tenue confortable, il va pouvoir explorer différentes positions et mouvements. Dans un environnement aménagé et sécurisant, soutenu par la relation à l'adulte, il va pouvoir se développer et acquérir par lui-même les différentes étapes de son développement.

En parvenant à changer de position par lui-même, sa satisfaction n'en sera que plus grande et son sentiment de confiance nourri. Ainsi, quand il sera prêt psychiquement et physiquement, il rampera, s'assoira, se mettra debout et marchera. La construction de son estime passe aussi par la maitrise de son corps et est essentielle dans l'évolution future.

Les repas

La relation

Chez les bébés, les biberons sont donnés dans les bras de la puéricultrice. Les relax sont utilisés pour faciliter la digestion et éviter les régurgitations.

Quand il grandira et qu'il sera capable de tenir seul, le repas lui sera proposé sur une petite table avec une chaise à sa hauteur. Il sera accompagné d'autres enfants qui mangeront avec lui.

Ce moment étant important, nous invitons les parents qui arriveraient pendant un moment de repas de leur enfant à patienter en dehors du service pour permettre au repas en cours de se dérouler sans interruption. Ainsi, nous évitons de mettre un terme à ce moment alors que votre enfant a potentiellement encore faim.

Organisation des repas

Le premier repas de la journée, le petit déjeuner, est pris à la maison. Il est important que votre enfant puisse avoir un moment privilégié avec vous avant l'arrivée à la crèche.

Un complément de votre petit déjeuner sera proposé à votre enfant. Ce complément se composera d'un biberon chez les bébés et d'un fruit chez les moyens et les grands.

Nous respectons toujours le rythme de votre enfant. Les puéricultrices observent attentivement les différentes façons d'exprimer la faim afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Chez les grands, le diner est servi vers 11h00. Le rythme des grands est collectif. En effet, l'enfant qui grandit à des besoins moins variables que lorsqu'il était bébé. Un rythme collectif s'installe donc naturellement chez l'enfant à la crèche. Les grands mangent en petits groupes à des tables différentes pour augmenter la convivialité et l'échange avec les autres enfants et la puéricultrice.

Lait et allaitement

La crèche propose deux sortes de lait : le Nan 1er âge et le Nutrilon 1. Pour les autres laits, c'est aux parents de les fournir. Un congélateur ainsi qu'un réfrigérateur sont à la disposition des mamans allaitantes. Un chauffe biberon est utilisé pour réchauffer le lait maternel.

Un espace est disponible pour permettre aux mamans d'allaiter à l'arrivée ou au retour de la crèche. N'hésitez pas à vous adresser à la responsable pour qu'elle vous indique le local disponible.

Diversification alimentaire

Les changements et évolutions alimentaires sont initiés à la maison. Ainsi, l'introduction d'aliments solides se fait avec les parents. Une fois l'équipe mise au courant, elle proposera également des repas solides à votre enfant.

Menus

Les repas sont préparés à l'extérieur de la crèche et livrés quotidiennement. Les menus sont affichés et sont établis sur 4 semaines en fonction des besoins des enfants suivant les fréquences conseillées pour les différents types d'aliments. Les menus ont été approuvés par la diététicienne de l'ONE.

Pour les bébés, les aliments sont mixés. Les goûters sont sous forme de panades de fruits cuits au départ de la diversification. Ensuite, ce seront des panades de fruits crus, avec éventuellement des morceaux de pains, puis des fruits accompagnés d'un yaourt, une tartine, craquotte ou un sandwich beurré.

Exceptionnellement (anniversaire de 2 ans, départ à l'école, …), il est possible d'amener un goûter pour les enfants. Attention, il ne peut contenir des œufs crus (mousse au chocolat, tiramisu, …) ni de la crème fraiche (risque de contamination plus élevée). Afin de nous permettre de nous organiser en cuisine, nous vous demandons de prévenir une semaine à l'avance les puéricultrices si vous apportez le goûter.

Régime et allergies

Si un régime alimentaire particulier devait être proposé à votre enfant, sur avis médical, il sera bien entendu respecté (avec attestation du médecin). Les aliments de régime sont à apporter par vos soins.

Toutes informations sur les allergies et intolérances doivent impérativement être communiquées.

Aide à la séparation et sécurité affective

Les doudous et les tétines sont importants pour accompagner votre enfant dans la séparation et seront disponibles à tout moment durant leur séjour à la crèche. L'apprentissage de cette séparation sera atténué par la présence du doudou, qui permet à votre enfant de symboliser la séparation de la maison à la crèche. C'est entre autres grâce à ce doudou et à son odeur familière, sa texture, sa présence partout avec lui, que votre enfant va s'adapter en douceur.

Nous rappelons que pour préserver la dentition et la mâchoire des bébés, le doudou et la tétine ne doivent pas être attachés ensemble. Le doudou cape ainsi que les doudous volumineux (= taille supérieure à 20 x 20cm) ne seront pas acceptés par mesure de sécurité.

Les tout-petits ne sont pas encore prêts à entrer véritablement en relation de façon collective, ils doivent d'abord trouver leur sécurité de base via un lien d'attachement sécure à l'adulte. Ce n'est que si votre enfant se sent psychiquement en sécurité, qu'il pourra aller vers les autres. Dans de bonnes conditions d'accueil, avec des adultes disponibles, les bébés seront curieux et pourront interagir entre eux.

C'est pourquoi nous mettons également en place des rituels durant la journée, ceux-ci contribuent à créer des repères spatiaux et temporels, bénéfiques pour augmenter la sécurité physique et affective de votre enfant. Les repères s'inscrivent également grâce à l'aide d'une puéricultrice qui sera attitrée pour les familiarisations de votre enfant et qui l'accompagnera dans son nouvel environnement. Cette puéricultrice se porte garante de cette sécurité affective et physique en répondant aux besoins de votre enfant et en prenant également en compte les parents dans cette relation. Elle sera attentive et à l'écoute de votre ressenti et sera là pour vous rassurer si vous en ressentez le besoin. L'objectif étant que vous puissiez également avoir un lien de confiance avec la crèche.

Le sommeil

Par mesure de sécurité, les enfants sont toujours placés dans le lit en position dorsale.

Les services disposent de dortoirs dans lesquels se trouvent des lits à barreaux pour les bébés et moyens et des couchettes pour les plus grands. Votre enfant aura son propre lit, cela fait aussi partie des repères que nous mettons en place.

Chez les bébés et les moyens, les siestes se déroulent en fonction du rythme de l'enfant. Elles sont donc effectuées selon les besoins de votre enfant. Les puéricultrices prennent en compte les signes de fatigue, les habitudes de votre enfant et agissent toujours dans son intérêt. Elles prennent en compte leurs habitudes pour ajuster la mise au lit de l'enfant.

Chez les grands, la sieste étant collective comme le repas, aucune arrivée ni aucun départ ne seront possibles entre 12h00 et 14h30.

Si l'heure de retour prévue de votre enfant devait être modifiée, nous vous demandons que l'équipe en soit informée. De cette manière, le rythme des siestes et les mises au lit peuvent s'organiser au mieux.

En cas d'imprévu, une personne tierce peut venir chercher votre enfant, à condition qu'elle fasse partie de la liste des personnes autorisées, que nous soyons informés de la venue de la personne AVANT et qu'elle se munisse d'une pièce d'identité afin de garantir la sécurité de votre enfant.

Les puéricultrices

Une part importante du travail des puéricultrices est l'observation. Cette attention portée à chaque enfant permet également d'assurer une présence durant les moments de jeux, alimentant ainsi le sentiment de sécurité des enfants. Des paroles, des encouragements leur sont adressés afin de renforcer leur confiance en eux et donc leur autonomie.

Leurs initiatives seront d'ailleurs toujours encouragées.

Elles accordent de l'importance aux moments privilégiés notamment lors des repas, de la mise au lit ou encore lors des soins. Dès qu'elles le peuvent, elles prennent un moment avec les enfants pour échanger autour d'une lecture individualisée, un moment câlin, un jeu en petit groupe. Ces moments permettent à l'enfant de se sentir unique, compris comme un être à part entière. Cela lui permettra de remplir son réservoir affectif et de pouvoir jouer seul, en autonomie car il sait qu'il peut compter sur l'adulte.

La communication

Les puéricultrices accueillent les émotions des enfants et répondent à leurs besoins en les accompagnant de manière bienveillante.

Les puéricultrices utilisent la parole comme outil précieux et essentiel. Elles verbalisent avec un langage adapté et se mettent à la hauteur des enfants. L'objectif est que l'enfant se sente compris et écouté.

Mettre des mots sur ce que les enfants vivent, leurs émotions, leurs joies, leurs chagrins et les leur exprimer est assurément une façon de les aider à grandir en harmonie avec eux-mêmes.

Santé de l'enfant

Dès son entrée, chaque enfant reçoit un carnet de communication dans lequel des informations nécessaires sont notées quotidiennement, de la part des parents et de l'équipe.

Lors du retour, ce carnet fait office de mémoire de sa journée : heure de repas, de sieste, selles, informations importantes, matériel à rapporter ainsi qu'une anecdote sur la journée.

Les parents et les puéricultrices sont partenaires du bien-être de l'enfant. Il est donc impératif de communiquer toutes les informations qui seraient nécessaires à son bon accueil.

En cas de maladie et de traitement médicamenteux à administrer, une prescription médicale est obligatoire (sans quoi, le médicament ne sera pas donné). Le traitement médical doit être inscrit dans le carnet de communication pour chaque administration. Ceci vaut également pour les traitements homéopathiques. Elle doit comprendre les informations suivantes :

- Le nom du médicament
- La posologie
- La durée du traitement (date de début et de fin)

Si le traitement n'est administré qu'à la maison, il est tout de même important de le spécifier dans le carnet de communication. Il en va de même pour les vaccins pour une question de sécurité.

Un certificat médical d'entrée doit être délivré à la crèche attestant de la vaccination de votre enfant en reprenant toutes les informations médicales nécessaires. Celui-ci doit impérativement être rendu avant la première familiarisation au sein de la section.

Un pédiatre est attitré à la crèche. Des rendez-vous réguliers sont prévus suivant une périodicité établie par l'ONE : à l'entrée, à 9 mois, à 18 mois et à 30 mois. Un dépistage visuel est également organisé pour les enfants à partir de 18 mois.

Un dossier médical au nom de chaque enfant est constitué et mis à jour. Il permet d'assurer la gestion quotidienne de la santé : éviction dans le cas d'une maladie contagieuse, mesures d'hygiène, vérification du suivi vaccinal, surveillance du traitement quotidien administré à votre enfant.

L'utilisation des crèmes de change est limitée. Certaines crèmes doivent faire preuve d'une prescription (ex : Inotyol, Daktosin,…).

Les traitements aérosols peuvent être donnés par les puéricultrices s'ils sont prescrits par le médecin et que le masque est apporté. Cependant il est préférentiellement administré à la maison. Le/la kinésithérapeute de l'enfant peut également passer si nécessaire.

Nous pouvons accueillir des enfants souffrant d'une pathologie ou d'un handicap. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un partenariat avec les services médicaux compétents pour mettre en place des réponses spécifiques aux besoins particuliers. Le responsable, ainsi que l'équipe sera formée aux techniques de soins appropriés et soumises à l'accord de l'ONE.

L’apprentissage de la propreté

Une fois l’apprentissage de la propreté initié à la maison, vous pouvez prévenir les puéricultrices qui inviteront votre enfant à aller sur le petit pot quand il en ressent le besoin. Cette étape se déroulera, comme toutes les autres étapes que nous pratiquons au sein de notre crèche, selon le rythme de l’enfant. Nous n’obligerons donc pas votre enfant à être propre pour l’entrée à l’école.

L’entrée à l’école

Il sera important que vous nous informiez de la date de l’entrée à l’école de votre enfant suffisamment tôt pour que nous puissions en parler avec lui, préparer cette séparation et valoriser à ses yeux cette nouvelle étape.